



Additionnez les économies pour votre maison neuve



L'étiquette ÉnerGuide pour les maisons neuves conçue par l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada contient l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'efficacité énergétique de votre habitation neuve. En améliorant le rendement énergétique de votre maison, vous réduisez les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique. Voici quelques-unes des questions que les propriétaires de maison ont posées à propos de l'étiquette.

L'étiquette ÉnerGuide pour les maisons neuves me donne-t-elle la quantité d'énergie approximative que consomme ma maison?

Oui. L'étiquette indique une estimation de la quantité d'énergie que votre maison consommera par année en électricité, en mazout et en gaz. Toutefois, n'oubliez pas que ce sont des estimations, et non une garantie. L'étiquette ne tient pas compte du mode de vie propre à chaque propriétaire. Les prévisions sont fondées sur un nombre d'hypothèses normalisées, en supposant notamment que la maison est habitée par une famille de quatre personnes et en déterminant des réglages précis du thermostat ainsi que des taux d'utilisation de l'eau chaude, de l'éclairage et des électroménagers. Vous pouvez également demander au constructeur de vous fournir une estimation du pourcentage d'économies d'énergie réalisées à la suite des améliorations apportées à votre maison.

De quelle façon puis-je utiliser l'étiquette pour évaluer ma facture énergétique annuelle?

Suivez simplement les étapes suivantes :

1. Vos factures d'énergie indiquent le prix unitaire que vous payez – en kilowattheures (kWh) pour l'électricité, en mètres cubes (m³) pour le gaz naturel ou en litres (L) pour le mazout. Si vous louez en ce moment ou si vous prévoyez utiliser différentes sources d'énergie dans votre maison neuve, vous devrez communiquer avec votre service public local ou un fournisseur local de mazout pour le chauffage domestique afin de connaître le prix unitaire dans votre région.
2. Multipliez la consommation annuelle d'énergie estimée pour chaque source d'énergie inscrite sur l'étiquette ÉnerGuide pour les maisons neuves par le prix unitaire de l'énergie en question.

3. Enfin, faites le total pour chaque source, et vous obtiendrez le coût total estimé de la consommation d'énergie.

Comment puis-je utiliser l'étiquette pour estimer combien j'économiserai si j'apportais encore plus d'améliorations éconergétiques?

L'étiquette peut également vous aider à estimer combien d'économies vous pourriez réaliser en choisissant d'apporter une amélioration qui vous offrirait une cote encore plus élevée.

1. Premièrement, trouvez les prix unitaires des sources d'énergie que vous utilisez, comme vous avez fait à la première étape décrite précédemment.
2. Pour chaque type d'énergie inscrit sur l'étiquette, calculez 3 p. 100 de la consommation annuelle puis multipliez le résultat par le prix unitaire de l'énergie.
3. Additionnez le tout, et vous obtiendrez l'économie totale estimée si vous amélioriez la maison d'un seul point sur l'échelle ÉnerGuide pour les maisons neuves.

Règle générale, monter d'un point sur l'échelle vous permet de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 3 à 5 p. 100.

Par conséquent, même une petite amélioration éconergétique peut vous permettre de réduire votre facture d'énergie de façon considérable tout en vous aidant à préserver l'environnement.

Nota : Ce sont des économies annuelles. Les améliorations éconergétiques que vous apportez à votre maison aujourd'hui se paieront d'elles-mêmes au fil des années.

Les habitations neuves comportent-elles toutes une étiquette ÉnerGuide pour les maisons neuves?

Non. L'étiquette ÉnerGuide pour les maisons neuves n'existe que depuis 2003. Les constructeurs de maisons choisissent de travailler de concert avec les spécialistes ÉnerGuide pour les maisons neuves afin d'intégrer des améliorations éconergétiques à leurs modèles de maisons.

Puisque l'utilisation des services ÉnerGuide pour les maisons neuves est laissée à la discrétion du constructeur, c'est lorsqu'il vous offre une étiquette ÉnerGuide que vous avez la preuve qu'il croit en l'efficacité énergétique et qu'il a décidé de



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

l'intégrer à ses activités commerciales. L'étiquette ÉnerGuide pour les maisons neuves apposée sur votre maison neuve signifie également que des spécialistes de confiance et indépendants du service ÉnerGuide pour les maisons neuves du gouvernement du Canada ont attesté du degré d'efficacité de votre maison.

Que signifie une cote de 68 sur l'échelle des maisons neuves?

L'échelle ÉnerGuide pour les maisons neuves s'adapte aux millions de maisons situées un peu partout au Canada – des maisons plus anciennes nécessitant des rénovations aux maisons les plus éconergétiques. Bien que l'échelle s'étende de 0 à 100, les maisons neuves devraient obtenir une cote égale ou supérieure à 68 simplement en raison des améliorations apportées aux normes et aux pratiques de construction au fil des années. Quant aux maisons plus anciennes, une cote de 68 n'est pas mal du tout.

De nos jours, il est facile d'afficher une cote oscillant entre 70 et 74 à l'échelle ÉnerGuide pour les maisons neuves; une maison neuve éconergétique obtiendrait une cote entre 75 et 79. À titre d'exemple, les données les plus récentes de Ressources naturelles Canada indiquent que la cote moyenne des maisons neuves se situe aux environs de 73¹. Les maisons modernes hautement éconergétiques, notamment les maisons R-2000², obtiennent les cotes les plus élevées, soit entre 80 et 100.

Si ma maison obtient une cote égale ou supérieure à 80, est-ce que cela signifie que je possède une maison R-2000?

Non. Une maison qui obtient une cote égale ou supérieure à 80 dans le cadre d'une évaluation ÉnerGuide pour les maisons neuves n'est pas nécessairement une maison R-2000. La Norme R-2000 établit des exigences précises quant à l'étanchéité à l'air et aux systèmes de ventilation et de récupération de chaleur mécanique, à l'utilisation d'équipement éconergétique et de matériaux de construction respectueux de l'environnement. En outre, les maisons R-2000 doivent être construites par des entrepreneurs R-2000 agréés qui se sont recyclés régulièrement. Par ailleurs, l'efficacité énergétique ainsi que les éléments environnementaux choisis pour chaque maison font l'objet d'une vérification par un spécialiste indépendant qui œuvre au nom de Ressources naturelles Canada durant le processus de construction – c'est ce qui distingue les maisons R-2000. Par conséquent, même si toutes les maisons R-2000 obtiennent une cote égale ou supérieure à 80, ce ne sont pas toutes les maisons ainsi cotées qui répondent à la Norme R-2000.

¹ Base de données ÉnerGuide pour les maisons, novembre 2005, Ressources naturelles Canada.

² R-2000 est une marque officielle de Ressources naturelles Canada.

R-2000 est une norme d'excellence reconnue. Les maisons R-2000 limitent les dépenses de fonctionnement et sont plus confortables; de plus, les propriétaires affirment que la qualité de la ventilation et de l'air ambiant améliorée en font des maisons plus saines. Elles sont construites pour durer et sont faites de matériaux plus respectueux de l'environnement.

Quels types de maisons obtiennent une cote parfaite?

Puisque 100 représente la cote la plus élevée sur l'échelle, elle est réservée à des maisons si éconergétiques qu'elles ne requièrent pas l'achat d'énergie. Au cours des 20 dernières années, certains constructeurs canadiens se sont élevés au titre de chefs de file dans ce domaine. Cependant, très peu d'habitations neuves s'approcheront de la cote 100. Celles qui y arrivent sont construites à l'aide de technologies qui ne sont pas encore rentables ou offertes à grande échelle.

Pour obtenir la liste des bureaux locaux où vous trouverez des conseils sur la façon de travailler avec votre constructeur afin de bâtir une maison encore plus éconergétique, communiquez avec Ressources naturelles Canada au 1 800 387-2000 ou visitez le site Web de l'Office de l'efficacité énergétique au egmn.gc.ca.



Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada
Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route

